



Pour affichage et diffusion

Bureau des Concours

**AVIS DE CONCOURS
- Session 2017 -**

**RECRUTEMENT
DES PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION
NATIONALE (PsyEN)**

→ **Les inscriptions seront enregistrées :**

**du mardi 7 février 2017 , à partir de 12 heures,
au mardi 7 mars 2017, à 17 heures, heure de Paris,**

pour les concours suivants :

- **concours externe des psychologues de l'éducation nationale**
- **concours interne des psychologues de l'éducation nationale**
- **concours réservé des psychologues de l'éducation nationale**

<http://www.education.gouv.fr>

rubrique : devenir psychologue de l'éducation nationale

Aucune inscription ou modification d'inscription par internet ne peut être acceptée après le mardi 7 mars 2017, 17 heures, heure de Paris

Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Pour toute information relative aux concours, merci de bien vouloir vous reporter au BO n°3 du 19 janvier 2017.

La note de service n°2017-004 du 17/01/2017 précisant les modalités d'organisation des concours externe, interne et réservé de psychologue de l'éducation nationale (PsyEN), au titre de la première session de ces concours en 2017, est disponible sur le site internet du ministère de l'éducation nationale à l'adresse mentionnée ci-dessus.